



Bilan d'une première année de mandat

"Chers concitoyens, un peu plus d'une année s'est écoulée depuis l'installation du nouveau Conseil Municipal. Nous vous proposons ci-après, succinctement, un panorama des premières réalisations de cette mandature :



MAÎTRISE des FINANCES : réalisation d'une étude financière qui s'avère conforme à nos prévisions et confirme la faiblesse de nos capacités d'investissement, ce qui nous oblige à rationaliser les dépenses en maintenant la qualité des services

ÉVOLUTION de NOTRE TERRITOIRE : intégration, en 8 mois, à LANNION TREGOR COMMUNAUTE avec maintien et développement des services sur notre territoire

ORGANISATION des SERVICES COMMUNAUX :

- mise en place de plannings de travaux
- hiérarchisation des priorités et suivi des réalisations (voirie, bâtiments, lavoir, columbarium, mûr EHPAD, clôture maison Loutrage, etc.)

INFORMATIONS et VIE DÉMOCRATIQUE : présence des élus, tenue de permanences, édition du bulletin communal annuel et feuille d'information bimestrielle Cavan-Infos...

ÉCOLE :

- participation active aux conseils d'école
- travaux d'entretien des bâtiments scolaires, avec beaucoup de réactivité
- mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) – gratuité
- lancement de procédure judiciaire concernant les malfaçons constatées sur la nouvelle école (expertises en cours...)
- lutte contre la fermeture d'une classe

PATRIMOINE :

- réalisation d'un PAVE (plan de mise en accessibilité des bâtiments publics et de la voirie)
- remise en état de bâtiments communaux (vestiaires foot-ball, salle polyvalente,...) – (programme en cours)
- logements sociaux : une 1^{ère} rencontre a été organisée avec Côtes d'Armor Habitat

ASSAINISSEMENT : réalisation d'une étude de zonage pour le quartier de Kerbiquet

ZONE ARTISANALE de KERBIQUET : poursuite du développement de la Zone d'Activités avec la construction de 4 nouveaux bâtiments (LE STEPHAN PAYSAGES – GARAGE TREDAN - EKKO LACHIVER – OUEST MOTOCULTURE)

AMÉNAGEMENT du BOURG :

Réalisation d'un schéma directeur des eaux pluviales étude par le Syndicat Départemental d'Énergie pour l'effacement des réseaux électriques et l'éclairage public. Actuellement, nous travaillons (avec le concours de L.T.C.), à la réalisation d'un cahier des charges pour l'aménagement des rues du Général de Gaulle et Charles et Henri Avril

VOIRIE :

- poursuite de la réfection des chemins communaux
- entretien : élagage, curage de fossés, point à temps...

PLAN LOCAL d'URBANISME (P.L.U.) :

La promulgation de la loi ALUR nous a obligés à reprendre ce dossier. Un nouveau PADD a été débattu en Conseil Municipal. Une présentation publique sera programmée prochainement

LOTISSEMENT :

Les négociations sont en cours pour l'acquisition des terrains pour la réalisation de la première tranche de ce lotissement. Ce dossier sera pris en charge par la SEM du Trégor, en étroite collaboration avec le Conseil Municipal

SERVICE à la PERSONNE :

- reprise par LTC du portage de repas à domicile (les 2 véhicules seront prochainement remplacés par des véhicules réfrigérés. Financement : LTC – Europe – Mutualité Retraite), des transports à la demande (avec prochainement un nouveau service : AGGLO MOBI), des services enfance jeunesse...
- mise en place de permanences Infos Habitat, et bientôt Urbanisme (dès le 1^{er} juillet 2015, LTC prend en charge l'instruction des documents d'urbanisme à la place de la DDTM)

VIE CULTURELLE, ASSOCIATIVE et SPORTIVE :

- réfection de la salle des sports (fin des travaux cet été), financement LTC
- maintien des aides aux associations (subventions, prêts de matériel et de locaux...)

FISCALITÉ :

Impôts locaux : pas d'augmentation des taux en 2014 et + 1 % du produit assuré en 2015

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : baisse de 20 % de la redevance assainissement (part communale)

Il s'agit là des principales mesures et réalisations de l'année écoulée. Nous restons à votre écoute et nous tenons à votre disposition pour vous fournir toutes informations ou précisions complémentaires que vous souhaiteriez obtenir."

Pour le Conseil Municipal,

le Maire
Maurice OFFRET

